SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Procès-verbal
CONSEIL DE l'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
17 septembre 2026

ORDRE DU JOUR :

1 – Approbation du procès-verbal du CUFR du 25 juin 2026 et du procès-verbal de la consultation par Balotilo du 29 juin 2026 **(vote)**
2 – Informations de la direction
3 – Point budget départements **(vote)**
4 – Point budget FC-FA **(vote)**
5 – Point Formation : changement de responsables de formations **(vote)** et maquette du Master Enseignement et Éducation - Mention CPE **(vote)**
6 – Point RH : référentiel, services horaires, scénario CE 2027 **(vote)**
7 – Mission Médiation pédagogique auprès de la direction
8 – BIATSS : échanges et informations
9 – Étudiant·es : échanges informations
10 – Point Erasmus et Welcome Week
11 – Questions diverses

Présidente du Conseil : Michela Marzano

	Présent·es ou Mandataires	Excusé·es
Collège A		
AUZANNEAU Michelle	Marianne DOURY	
DOURY Marianne	X	
HASPEKIAN Mariam	X	
HMED Choukri	X	
LEBON Francis	X	
LESERVOISIER Olivier	X	
ROBIN AZEVEDO Valérie	X	
ROTHIER-BAUTZER Eliane	X	
SOCKETT Geoffrey	X	
Collège B		
CHAUDAT Philippe		
DE LESCURE Emmanuel		
EIDELIMAN Jean-Sébastien	X	
ESTAY-STANGE Veronica	X	
HALTE Pierre	Caroline LACHET	
LACHET Caroline	X	
PARMANTIER. Charlotte	Emmanuelle VOULGRE	
TOUTAIN Stéphanie	X	
VOULGRE Emmanuelle	X	
Collège BIATSS		
CHANTELLY Cédric	X	
DESSAJAN Séverine	Nathalie DRULIOLLE	
DRULIOLLE Nathalie	X	
GEVORGYAN Lusine	X	
LAURENT Jean-Baptiste	X	
Collège étudiants – titulaire		
PAWLOWSKI Clara		
LUCAS Raphaël		
BISHAY Sarah		
HIPPOLYTE Lucas		

CASTOR CUPIT Alison		
BREJOUX Theo		
Collège étudiants – suppléants		
PEYROU Manon		
RODIER GONCALVES Lucas		
BOISTARD Amelia		
KERMAIDIC Paul		
ENDAMNE Kirsty-Labelle		
RENGUET Antoine		
Personnalités extérieures		
BOUVIER Frédérique		
CEROUX Benoit		
DELPORTE Muriel		
DITER Kevin		
GARRIAUX Hélène	Christiane FORTASSIN	
HANIQUE Fabienne		
TIMOTEO Joaquim		
FORTASSIN Christiane	X	

Invité.es permanent.es (sans droit de vote)		
ALONSO Juan		
BOULC'H Laetitia	X	
BOURGAIN Catherine		
DEBARY Octave		
DESGRES DU LOU Annabel		
FICADIERE Jeanne	X	
GIRAUD Christophe		
VENIARD Marie		

Nombre de membres constituant le Conseil : 38
Quorum : 19
Nombre de présents + procurations : 24

Les procurations sont recensées et, le quorum étant atteint, le Conseil d'UFR peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du CUFR du 25 juin 2026 et du procès-verbal de la consultation par Balotilo du 29 juin 2026

La directrice souhaite la bienvenue à Camy Chau, gestionnaire de scolarité, qui vient de rejoindre le service dirigé par Clotilde Akpemado. Elle soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026, ainsi que le procès-verbal du vote Balotilo du 29 juin 2026, préalablement transmis aux membres du Conseil.
Aucune demande de modification n'ayant été formulée, il est procédé au vote.

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Informations de la direction

La directrice rend compte des informations communiquées par la présidence lors d'une réunion avec les directions de composantes.
Droits d'inscription différenciés pour les étudiant·es extracommunautaires : l'année universitaire 2026-2027 reste une année de moratoire. Les étudiant·es déjà inscrit·es à l'Université Paris Cité et

poursuivant leur cursus, notamment lors d'un passage de la licence au master, ne seront pas soumis·es aux droits différenciés. La question se posera en revanche à partir de l'année suivante pour les nouveaux et nouvelles étudiant·es extracommunautaires. La présidence a indiqué qu'elle serait tenue d'appliquer la réglementation relative aux droits différenciés.
Une réflexion doit néanmoins être conduite sur l'utilisation des recettes ainsi générées. Deux orientations ont notamment été présentées : d'une part, la mise en place d'aides ou de bourses individualisées destinées à certain·es étudiant·es extracommunautaires ; d'autre part, le financement de mesures transversales bénéficiant plus largement à la population étudiante, par exemple en matière de logement d'urgence, d'aide alimentaire ou d'accompagnement social. Les facultés sont invitées à faire remonter leur position. L'UFR pourra donc contribuer à cette réflexion avant que la Faculté Sociétés et Humanités ne transmette son avis.

Financements liés à Parcoursup et aux dispositifs précédemment financés par la loi ORE : la directrice informe le Conseil de la disparition des financements ministériels spécifiques qui permettaient notamment de rémunérer certaines activités liées à Parcoursup et au dispositif des enseignant·es référent·es. Pour l'année en cours, l'UFR a fait le choix de rémunérer les heures de travail effectivement réalisées, sans attendre une éventuelle redistribution de crédits par la Faculté ou le siège.

Exécution budgétaire 2027 : la directrice informe le Conseil qu'en raison du passage à un nouveau système de gestion financière, l'ouverture de l'exécution budgétaire 2027 sera exceptionnellement retardée jusqu'au **25 janvier 2027**. Après la clôture budgétaire de décembre, les engagements de dépenses seront donc suspendus jusqu'à cette date, sous réserve des éventuelles dispositions transitoires prévues par les services financiers.

Cérémonie des diplômé·es : la prochaine cérémonie des diplômé·es aura lieu le **vendredi 18 décembre 2026**. Compte tenu des contraintes budgétaires, elle sera organisée de manière plus sobre que les années précédentes. La direction tient néanmoins à maintenir cette cérémonie, à laquelle les diplômé·es et leurs familles sont très attaché·es.

3. Point budget départements

La directrice propose que soit acté le principe selon lequel l'UFR attribuera chaque année aux trois départements une enveloppe complémentaire destinée au financement des stages de terrain.
Le montant exact ne peut pas être déterminé à l'avance, puisqu'il dépendra du niveau des ressources propres venant alimenter le budget de fonctionnement de l'UFR. Le principe d'une redistribution annuelle aux trois départements permet en revanche de pérenniser ce soutien sans avoir à soumettre chaque année son principe à un nouveau vote, sous réserve des arbitrages budgétaires annuels.

Le principe de cette attribution annuelle est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

4. Point budget FC-FA

Le point 4 de l'ordre du jour est reporté au CUFR du 10 décembre 2026.

5. Point Formation : changement de responsables de formation et maquette du Master Enseignement et Éducation - Mention CPE

La directrice adjointe Formation présente un premier bilan de la rentrée universitaire. Les inscriptions pédagogiques se sont globalement déroulées de manière plus sereine que les années précédentes. Plusieurs formations, notamment en sciences sociales et en sciences du langage, connaissent une augmentation de leurs effectifs. Cette évolution positive a néanmoins nécessité l'ouverture, parfois tardive, de groupes de TD supplémentaires afin d'éviter des groupes aux effectifs excessifs. Ces ajustements ont eu des conséquences sur la recherche de salles, les emplois du temps et le paramétrage dans les outils de scolarité. L'expérience montre que les inscriptions pédagogiques se déroulent beaucoup mieux lorsque les groupes ont été préalablement définis et lorsque les étudiant·es reçoivent, dès les réunions de rentrée, des consignes précises sur leur groupe et leur emploi du temps. Il est proposé de poursuivre et de renforcer ce fonctionnement.

Un point d'information est consacré au « brevet IA », formation en ligne développée par l'Université Paris-Saclay et désormais accessible aux étudiant·es d'Université Paris Cité. Les modules portent notamment sur le fonctionnement de l'intelligence artificielle, ses usages et ses enjeux éthiques et déontologiques. Ils peuvent être intégrés à Moodle et utilisés de différentes manières dans les formations (validation d'une UE d'ouverture, intégration à un enseignement de méthodologie…).
Les modifications intervenues dans les responsabilités de formation pour l'année 2026-2027 sont ensuite présentées au Conseil. Elles concernent notamment plusieurs licences et diplômes universitaires ainsi que l'ouverture d'un nouveau parcours en sciences de l'éducation.

La liste actualisée des responsables de formation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

La directrice adjointe Formation présente ensuite l'évolution du Master MEEF Encadrement éducatif. La réforme de la formation des enseignant·es et des CPE entraine la suppression de ce Master coporté par l'INSPE et l'UFR SHS. Le concours étant désormais organisé à l'issue de la licence, il est rempla. Cé par le Master M2E-CPE géré uniquement par l'INSPE de Paris. Une convention de partenariat permettra néanmoins de maintenir des échanges d'enseignements : les enseignant·es de l'UFR pourront intervenir dans la formation dans le cadre de leur service et, réciproquement, des collègues de l'INSPE de Paris pourront intervenir dans les formations de l'UFR. Un nouveau module de préparation au concours CPE sera par ailleurs coporté par l'UFR. Il pourra notamment être proposé gratuitement aux étudiant·es déjà inscrit·es à l'Université.
La nouvelle maquette est présentée au Conseil pour examen et approbation.

La maquette est approuvée à l'unanimité.

6. Point RH : référentiel, services horaires et scénario CE 2027

La directrice adjointe RH et Recherche présente les principaux mouvements intervenus à la rentrée : promotions, recrutements, délégations, congés, départs à la retraite et changements d'affectation.

La directrice présente les modifications apportées au référentiel interne de l'UFR SHS ainsi qu'au scénario de la campagne d'emplois 2027, et soumet ces deux documents au vote.

Les modifications du référentiel sont adoptées à l'unanimité.

Le scénario modifié de la campagne d'emplois 2027 est également adopté à l'unanimité.

7. Mission Médiation pédagogique auprès de la direction

Veronica Estay-Stange présente la mission de médiation pédagogique et d'accompagnement des étudiant·es internationaux, mise en place au cours de l'année universitaire 2025-2026. La mission comporte deux volets principaux. Le premier concerne la **médiation pédagogique**. Il ne s'agit pas de se substituer aux responsables de formation, aux équipes pédagogiques ou à la scolarité, mais d'offrir un point d'écoute et d'orientation lorsqu'une situation devient difficile à résoudre. La mission consiste alors à identifier la nature du problème, à orienter l'étudiant·e vers les interlocuteurs appropriés et, lorsque cela est nécessaire, à faciliter le dialogue entre l'étudiant·e, les enseignant·es, la scolarité ou la direction. Ce travail est mené en articulation avec les autres missions de l'UFR, notamment celles relatives à la vie étudiante, au handicap et à l'égalité. Le second volet concerne plus spécifiquement les étudiant·es internationaux en mobilité individuelle, hors programmes d'échange. Ces étudiant·es peuvent être confronté·es à des difficultés importantes qui dépassent les seules questions pédagogiques : titres de séjour, logement, sécurité sociale, accès aux droits, précarité ou difficultés à identifier les bons interlocuteurs au sein de l'Université. La mission vise à éviter que ces étudiant·es restent isolé·es ou soient renvoyé·es d'un service à l'autre. Un réseau de partenaires internes et externes est progressivement constitué, notamment avec le pôle Vie étudiante ainsi qu'avec des associations et structures spécialisées. Une demi-journée de sensibilisation consacrée à la situation des étudiant·es étranger·ères en France a par ailleurs été organisée le 1er avril. Elle a permis de réunir étudiant·es, personnels universitaires et associations autour d'informations pratiques et juridiques, de

témoignages et d'échanges. Une dizaine de situations individuelles ont été accompagnées au cours de l'année, avec des degrés d'intervention variables, allant de la simple orientation jusqu'à des démarches plus approfondies auprès de services ou d'institutions extérieures.
La directrice remercie Veronica Estay-Stange pour le travail accompli et souligne l'importance de cette mission, qui a notamment permis d'apporter une aide concrète dans plusieurs situations particulièrement complexes.

8. BIATSS questions et informations

Une réunion d'information a été organisée au cours de la semaine afin de présenter et d'expliciter à l'ensemble des personnels les cadres et procédures applicables. Un support récapitulatif doit être diffusé. Les retours recueillis sont positifs. Les représentant·es soulignent notamment l'intérêt de disposer d'une information commune, claire et partagée, afin d'éviter des interprétations divergentes. La direction indique que ce type de réunion pourra être renouvelé chaque fois qu'une clarification collective des procédures sera nécessaire.

9. Étudiant·es : élections

La question de la représentation étudiante au Conseil de l'UFR demeure en suspens. La direction a sollicité les services centraux compétents afin de connaître le calendrier et les modalités permettant d'organiser les élections. Une nouvelle relance sera effectuée en l'absence de réponse.

10. Point Erasmus et Welcome Week

Un bilan positif est dressé de la matinée d'accueil organisée dans le cadre de la Welcome Week pour les étudiant·es internationaux, en mobilité Erasmus ou hors programme d'échange. La participation a été satisfaisante et les étudiant·es ont pu bénéficier des informations nécessaires à leur arrivée. Quelques difficultés administratives persistent, notamment concernant certains contrats d'études ou des enseignements déjà complets, mais elles sont en cours de résolution. Cette journée a également permis de commencer à produire des contenus destinés à renforcer la communication de proximité de l'UFR.

11. Questions diverses

Un point est présenté sur les initiatives culturelles proposées aux étudiant·es, notamment aux étudiant·es internationaux. Un parcours spécifique a été mis en place au sein de la billetterie, ainsi qu'une sélection d'événements susceptibles de les intéresser. Plusieurs dispositifs permettent par ailleurs aux étudiant·es boursier·ères d'accéder gratuitement ou à tarif très réduit à des spectacles. Des collaborations sont également engagées avec la mission Égalité autour de différentes manifestations.

La séance est levée à 11h35 heures.

La présidente du Conseil d'UFR
Michela Marzano

Université Paris Cité
Pour le Président et par délégation
Michela MARZANO
Directrice de l'UFR Sciences Humaines et Sociales

RESPONSABLES LICENCES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	
	RESPONSABLES
MENTION SCIENCES SOCIALES	David GABORIEAU
Première année de licence (L1)	Benoît Belloni
Deuxième année de licence (L2)	Alice LE GOFF
Troisième année de licence (L3)	Aurélie GONNET
Parcours général	Aurélie GONNET
Parcours professionnalisant	Eric LETONTURIER
MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Gaele HENRI PANABIERE
Première année de licence (L1)	
Parcours Enseignement	Céline TOUZAIN
Parcours Encadrement éducatif et lien social	Céline TOUZAIN
Parcours Enseignement et Education des Jeunes Enfants	Thérèse PIRES
Deuxième année de licence (L2)	
Parcours Enseignement	Morgane BEAUMANOIR-SECQ
	Céline TOUZAIN
Parcours Encadrement éducatif et lien social	Laetitia BOULC'H
Troisième année de licence (L3)	
Parcours Enseignement	Cecile ALLARD
	Morgane BEAUMANOIR-SECQ
Parcours encadrement éducatif et lien social	Marianne THIVEND
Parcours éducation, formation, accompagnement	François-Xavier BERNARD
MENTION SCIENCES DU LANGAGE	Emilie DESCHELLETTE
Première année de licence (L1) :	Clara ROMERO
	Michelle AUZANNEAU (à partir du S2)
Parcours expertise linguistique	
Parcours Enseignement	
Parcours didactique des langues (FLE et FLS)	
Deuxième année de licence (L2) :	Pierre HALTE
Parcours expertise linguistique	
Parcours Enseignement	
Parcours Didactique des Langues (FLE et FLS)	
Troisième année de licence (L3) :	
Parcours expertise linguistique	Angélina ALEKSANDROVA
Parcours Didactique des Langues (FLE et FLS)	Angélina ALEKSANDROVA
Parcours Enseignement	Anne-Lise SANTANDER
RESPONSABLES MASTERS DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	
	RESPONSABLES
MENTION SOCIOLOGIE	Delphine SERRE
Parcours sociologie d'enquête	Solenne JOUANNEAU
	Delphine SERRE
Parcours chargé d'études en sociologie appliquée (CESSA)	Valérie SACRISTE
MENTION SCIENCES SOCIALES	Franck TEMPORAL
Parcours sociétés contemporaines : politique, identités, environnement	Razmig KEUCHEYAN
	Maïa FANSTEN
Parcours populations et développement	Sébastien BOULAY
Parcours études et évaluations dans les secteurs de la santé et du social (EVSAN)	Aude BELIARD
	Franck TEMPORAL
Parcours anthropologie et ethnologie	Elise CAPREDON
MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Francis LEBON
M1 commun aux quatre parcours	Emmanuelle VOULGRE
M1 Recherche à distance	Sophie GOBERT
	Eliane ROTHIER BAUTZER
Parcours Recherche en éducation et en formation (REF)	Marianne THIVEND
Parcours Coopération internationale en éducation et formation (CIEF)	Cristina FIGUEIREDO
Parcours Ingénierie de l'aide spécialisée à la personne (IDASP)	Zoé ROLLIN
	Charlotte PARMANTIER
Parcours Cadres et consultants en formation continue (CCFC)	Sarra Mougel
	Francis LEBON
	Emmanuel de LESCURE
MENTION MEEF PIF	Laurent PETIT
Parcours Formation de formateurs (FDF)	Morgane BEAUMANOIR-SECQ
MENTION SCIENCES DU LANGAGE	Mariem GUELLOUZ
	Valérie BRUNETIERE
M1 Commun	Marianne DOURY
	Juan ALONSO ALDAMA
Parcours expertise en sémiologie et communication (ESC)	Valérie BRUNETIERE
	Veronica ESTAY STANGE
SocioLinguistique et Analyse de Discours	Marianne DOURY
MENTION DIDACTIQUE DES LANGUES DDL	Florence MOURLHON- DALLIES
Parcours français langue étrangère mobilité et interculturalité	Estelle RIQUOIS
Parcours Français langue secondes, migrations, territoires urbains	Florence MOURLHON- DALLIES
RESPONSABLES DIPLOMES UNIVERSITAIRES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	
DU	
FLS	Margaret BENTO
	Patricia Von MUNCHOW
Psychopédagogie clinique	Sophie LERNER-SEI (jusqu'en octobre)
	Arnaud DUBOIS (à partir d'octobre)

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Paris

Master Enseignement et Éducation - Mention Conseiller principal d'éducation (CPE) - Lauréats concours

SORBONNE UNIVERSITÉ

M1

Effectif prévisionnel 2026-2027

Bloc de formation	Intitulé UE		Intitulé EC ou module	ECTS	Volume horaire par étudiant						Volume horaire "enseignants"						Répartition du volume horaire par partenaire				Répartition du volume horaire par catégorie de formateurs			
					Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures groupe de 8 étudiants	Heures individuelles	TOTAL	Nbre de groupes de CM	Nbre de groupes de TD	Nbre de groupes de TP	Nbre de groupes d'APP	Nbre de mémoires	TOTAL en eq. TD	INSPÉ	Paris Cité	Rectorat	TOTAL tous partenaires	Enseignants-chercheurs	Formateurs en poste en établissement scolaire (temps partagé, PFA...)	Autres formateurs dont statut 2nd degré à temps plein	TOTAL toutes catégories
BLOC 1	UE12-Démarche collaborative et partenariale	EC12.1	Connaitre les caractéristiques et diversités des territoires et des contextes	3	7	14				21														
		EC12.2	Inscrire son action dans le territoire/partenariat		7	14				21						0				0				0
	UE11Accompagnement et suivi des élèves 3 (citoyenneté)	EC11.1	Contribuer à la politique éducative : EMI, EVARS, EAC,EDD...	3	3	9				12														
		EC11.2	Lutter contre toutes les discriminations		7	14				21														
	UE10-Accompagnement et suivi des élèves 2 (parcours)	EC10.1	Définir et prévenir le décrochage scolaire	5	6	12				18														
		EC10.2	Accompagner le parcours des élèves		6	12				18														
		EC10.3	Transmettre et traiter l'information en direction de la communauté éducative		6	12				18						0				0				0
	UE-9 Accompagner les élèves dans leurs apprentissages	EC 9.1	Comprendre les inégalités socio-scolaires	4	7	14				21														
		EC 9.2	Psychologie de l'adolescent		7	14				21						0				0				0
	UE-8 Contribuer à la qualité de vie des élèves dans l'établissement	EC 8.1	Appréhender les différentes composantes du climat scolaire	4	6	12				18														
		EC 8.2	Comprendre ce qui fait autorité dans les établissements scolaires		5	10				15														
		EC 8.3	Définir les enjeux de la coéducation		5	10				15														
		EC 8.4	Accueillir au collège, lycée, internat : gestion des transitions scolaires		5	10				15						0				0				0
	UE-7 Organisation & EPLE et Vie scolaire	EC 7.1	Connaitre les responsabilités, la déontologie du CPE	3	3	9				12														
		EC 7.2	Connaitre les missions et responsabilités des AED		3	9				12														
		EC 7.3	Identifier le rôle des équipes et leur complémentarité		3	9				12						0				0				0
BLOC 2	UE6- APAC			3		24				24														
	UE-5-Concevoir et adapter sa pratique professionnelle en réponse à la diversité de élèves et contextes	Concevoir et adapter sa pratique pro - Commun		6	34	26				60						0								
		Concevoir et adapter sa pratique pro - Spécifique				15				15						0								
BLOC 3	UE4-Devenir acteur du service public de l'éducation - Commun	Commun		5	52	14				66						0				0				0
BLOC 4	UE3-LVE ou Option internationale			3			24			24						0				0				24
	UE2-Le numérique en classe au service des apprentissages			3	6		12			18						0				0				0
	UE1-Accompagnement stage et approche réflexive	EC1-Initiation à la recherche		18	8		8		1	17						0				0				0
		EC2-Accompagnement de stage OPA (dont complément CPE)					12			12						0				0				0
							15			15														
Total				60	186	263	71	0	1	521	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0

Modèle économique au niveau du Bloc 2 - voir fiche du Bloc 2

Modèle économique au niveau du Bloc 3 - voir fiche du bloc 3

M2

Effectif prévisionnel 2026-2027

Bloc de formation	Intitulé UE		Intitulé EC ou module	ECTS	Volume horaire par étudiant						Volume horaire "enseignants"						Répartition du volume horaire par partenaire				Répartition du volume horaire par catégorie de formateurs			
					Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures groupe de 8 étudiants	Heures individuelles	TOTAL	Nbre de groupes de CM	Nbre de groupes de TD	Nbre de groupes de TP	Nbre de groupes d'APP	Nbre d'heures individuelles	TOTAL en eq. TD	INSPÉ	Paris Cité	Rectorat	TOTAL tous partenaires	Enseignants-chercheurs	Formateurs en poste en établissement scolaire (temps	Autres formateurs dont statut 2nd degré à temps plein	TOTAL toutes catégories
BLOC 1	UE-9 Démarche collaborative et professionnelle			3	4	8				12						0				0				0
	UE-7 Suivi scolaire et des classes	EC7.1	Contribuer aux dispositifs d'accompagnement pour pallier les inégalités	6	6	12				18														
		EC7.2	Collaborer avec les partenaires de la communauté éducative		4	8				12														
		EC7.3	Procédures d'orientation		4	8				12						0				0				0
	UE6 Vie scolaire et climat scolaire	EC6.1	Organiser les espaces scolaires pour favoriser le climat scolaire	4	3	6				9														
		EC6.2	Travailler avec les familles		3	6				9														
		EC6.3	Promouvoir l'engagement des élèves		3	6				9						0				0				0
	UE-5 Organisation et pilotage de la vie scolaire	EC5.1	Rédiger un projet de service	4	3	6				9														
		EC5.2	Organiser son service		3	6				9														
		EC5.3	Recruter, former et animer son équipe		3	6				9						0				0				0
BLOC 2	UE-4-Concevoir et adapter sa pratique professionnelle en réponse à la diversité de élèves et contextes	Concevoir et adapter sa pratique pro - Commun		6	6	9				15										0				0
		Concevoir et adapter sa pratique pro - Spécifique				21				21						0				0				0
BLOC 3	UE3-Devenir acteur du service public de l'éducation - Spécifique	EC3.1	Devenir acteur du service public de l'éducation	5		26				26														
		EC 3.2	CPE au service de la protection de l'enfance	3		12				12														
		EC 3.3	Agir au service des principes du service public	3		26				26						0				0				0
	UE-8 Communication institutionnelle et professionnelle			2	4	8				12														
BLOC 4	UE2-Le numérique en classe au service des apprentissages			3	3		9			12						0				0				0
	UE1-Accompagnement stage et approche réflexive	Mémoire M2		21					3	3						0				0				0
		Stage responsabilité - Tutorat						24		24						0				0				0
		Stage responsabilité - heures pour 2 visites							4	4						0				0				0
Total				60	49	174	9	24	7	263	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0

Modèle économique au niveau du Bloc 2 - voir fiche du Bloc 2

Modèle économique au niveau du Bloc 3 - voir fiche du bloc 3

inalco · Sorbonne Nouvelle université des cultures · Panthéon Sorbonne Université Paris 1 · Université Paris Cité

Référentiel interne des responsabilités et missions à l'UFR Sciences Humaines et Sociales 2026-2027

Règles pour la constitution des services

1/ Concernant les heures de référentiel pour missions et/ou responsabilités (voir notamment le RNA et la Note du Sénat) :

- 128H au maximum de missions et/ou responsabilité(s) au total (que ce soit au niveau de l'UFR, de la Faculté ou de l'Université)
- Tout enseignant-chercheur doit au minimum assurer 64H d'enseignement chaque année
- 48H maximum pour encadrement de mémoires (voir le forfait d'encadrement prévu dans chaque maquette)
- 24 stages encadrés au maximum (soit 12 à 24h dans le service, selon le forfait d'encadrement prévu dans chaque maquette)
- 48H maximum d'heures en formation continue
- 48H maximum pour les rendez-vous enseignant-référent
- 60H maximum pour responsabilité d'une formation

2/ Concernant la constitution du service d'enseignement :

- Au moins 25% du service d'enseignement en licence, soit 48H pour un service habituel, sauf dérogation motivée et étudiée en Conseil de département.
- Pas plus de 128 heures complémentaires (donc 320H de service au total : 192+128), sauf demande de dérogation motivée, signée par la direction de laboratoire et de département, et étudiée en CAC local.
- Possibilité de report jusqu'à 48H, en plus ou en moins, d'une année sur l'autre, sur demande signée par la direction de laboratoire et de département, et étudiée en CAC local.

3/ Concernant les reports d'heures ou le paiement d'heures complémentaires, il faut savoir que lorsqu'il est impossible de payer des heures complémentaires, il est également impossible de demander un report d'heures, sauf exception.

Ne peuvent demander ni heures complémentaires, ni report d'heures les personnes dans les situations suivantes :
- Les personnes en délégation et CRCT (temps complet ou mi-temps)
- Les ATER et les doctorants contractuels avec mission d'enseignement
- Les nouveaux MCF qui ont une décharge pour faire moins d'enseignements la première année
- les personnes bénéficiant d'un congé « retour post congé maternité » de 96H
- Les personnes ayant une décharge partielle d'enseignement pour projet de recherche (ANR, chaire, projet européen...), décharge nécessitant par ailleurs l'approbation du département et du CAC local
- Les lauréats IUF
- Les personnes bénéficiaires d'une prime Ripec 2 prise au moins en partie en décharge horaire (vice-doyen·ne, direction d'unité de recherche, d'École doctorale, de composante)

Cas particuliers :
- Pour les délégations ou CRCT sur un semestre (et non à mi-temps sur l'année entière), des dérogations peuvent être accordées par le CAC local. En effet, les HC ou demandes de report peuvent être considérées comme relevant du semestre où des cours sont donnés.
- Les personnes ayant une décharge de 128H (lauréats IUF, vice-doyen·nes, etc.) peuvent faire une demande de report (maximum 48H) lors de leur dernière année de décharge, pour faciliter la transition avec l'année suivante. Ces demandes seront également étudiées par le CAC local.

	2026-2027
Activités	***Heures équivalent TD / an***
1- Responsabilités de structures	
Direction adjointe de l'UFR	60+60
Directions de département	
Sciences sociales	36
Sciences du langage	36
Sciences de l'éducation	36
2- Responsabilités de formation	
Responsabilités de mention de licence	
Sciences sociales	54
Sciences du langage	54
Sciences de l'éducation	54
Direction d'études L1	
Sciences sociales	60
Sciences du langage	56
Sciences de l'éducation	52
Direction d'études L2	
Sciences sociales	54
Sciences du langage	52
Sciences de l'éducation	50
Direction d'études L3	
Sciences sociales	48
Sciences sociales - Itinéraire professionnalisant	12
Sciences du langage	48
Sciences de l'éducation	48
Sciences de l'éducation - à distance	24

	2026-2027
Activités	***Heures équivalent TD / an***
Responsabilités de mention de master	
Sciences sociales (5 parcours + Grands Moulins)	36
Sciences de l'éducation (4 parcours)	36
Sociologie (2 parcours)	18
Sciences du langage (2 parcours)	18
Didactique des langues (DDL) (2 parcours cohabilités)	18
MEEF- PIF (1 parcours)	12
MEEF- Encadrement éducatif (1 parcours)	12
Responsabilités de parcours de master	
M1 SDE commun	30
M1 REF à distance	30
M1 SDL commun	30
M1-M2 REF	30
M1-M2 CIEF	45
M2 SLAD	30
M2 ESC	30
M1-M2 CCFC	45
M1-M2 IDASP	45
M1-M2 CESSA	60
M1+M2 SE	60
M1+M2 SOCO	60
M1+M2 EVSAN	60
M1+M2 POPDEV	60
M1+M2 ETHNO	60
M1+M2 MEEF-EE (assurée par l'INSPE)	0
M1+M2 MEEF-PIF	60
M1 DDL	30
M2 FLS	30
M2 FLEMI	30
Autres diplômes	
DU psychopédagogie clinique	48
DU FLS (x1,5 car sur un an et demi)	48
3- Responsabilités pédagogiques particulières	
Responsabilité de formation en apprentissage par année	12
Coordination d'intervenants extérieurs (resp. de séances de cours) dans les formations à budget spécifique (si >10), par année, hors responsabilité de formation	12
Visistes "en entreprise" FC/FA pour formations à budget spécifique	4
Pilotage de projet pédagogique international	4
CM en amphi avec plus de 200 étudiant·es	4
Coordination TD (UE>5 TD, par semestre)	4
Coordination du tutorat par département	8
Référent relations internationales (SSO)	18
Référent relations internationales (SDEF)	12
Référent relations internationales (SDL)	12
Direction adjointe École Doctorale (sans RIPEC - SDL)	24

	2026-2027
Activités	***Heures équivalent TD / an***
Charges de mission à l'UFR SHS	
FC-FA	18
Vie étudiante	18
Médiation pédagogique	12
IA	12
Handicap	18 (dont 9 financées par l'UFR)
Égalités	18 (dont 9 financées par l'UFR)
Présidence CSL	9
Présidence CAC local	9

CAMPAGNE D'EMPLOI 2027

SCENARIO D'ARBITRAGE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS

Soumis au vote du Conseil d'UFR du 17 septembre 2026

Conformément à la note de gestion relative à la campagne d'emplois 2027, l'UFR SHS présente son scénario d'arbitrage pour les demandes de recrutement des personnels enseignants, enseignants-chercheurs. Ce scénario tient compte des mouvements prévisionnels identifiés pour l'année 2027, des besoins de continuité pédagogique, scientifique de la composante et de la masse salariale déclarée disponible. Dans ce cadre, l'UFR propose les mesures RH suivantes :

PERSONNEL ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS

1/ DÉCALAGE RECRUTEMENT AVEC DEMANDE D'ATER

Département Sciences sociales

Mme Laurence SIMMAT-DURAND, Professeure des Universités, départ à la retraite prévu au 31 décembre 2027.
Mesure sollicitée :

- **Décalage du recrutement.**
- **Recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2027-2028.**
- **Ouverture du concours de PU en 2028 pour une prise de fonctions au 01/09/2028.**

Département Sciences de l'éducation

Mme Jeanne GUIET-SILVAIN, Maîtresse de conférences, départ à la retraite prévu au 1er septembre 2027.
Mesure sollicitée :

- **Décalage du recrutement.**
- **Recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2027-2028.**
- **Ouverture du concours de MCF en 2028 pour une prise de fonctions au 01/09/2028.**

Mme Gaële HENRI-PANABIÈRE, recrutée comme Professeure des Universités à compter du 1er septembre 2026, libère son poste de MCF. Mesure sollicitée :

- **Décalage du recrutement.**
- **Recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2027-2028.**
- **Ouverture du concours de MCF en 2028 pour une prise de fonctions au 01/09/2028.**

2/ OUVERTURE CONCOURS 2027 APRES GEL DES POSTES

Département Sciences de l'éducation

Le poste de Professeure des Universités occupé par Anne BARRÈRE (départ à la retraite au 01/09/2026) a fait l'objet d'un décalage avec recrutement d'un ATER au titre de l'année universitaire 2026-2027.
L'UFR sollicite **l'ouverture d'un concours de PU, à pourvoir au 01/09/2027.**

Le poste de Maîtresse de conférences occupé par Sophie LERNER-SEÏ (départ à la retraite en 2026) a fait l'objet d'un décalage avec recrutement d'un ATER au titre de l'année universitaire 2026-2027.
L'UFR sollicite **l'ouverture d'un concours de MCF, à pourvoir au 01/09/2027.**

3/ RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Département Sciences de l'éducation

Le contrat de Mme Thérèse PIRES (poste de MAST à mi-temps) arrivant à échéance au 1er septembre 2027, l'UFR sollicite le renouvellement de ce poste indispensable à l'équilibre des enseignements et au fonctionnement des formations concernées.

Monsieur Danilo MARTUCCELLI (département Sciences sociales), actuellement en détachement, sera placé en disponibilité jusqu'à son départ à la retraite prévu le 01/01/2027. Le poste a déjà été pourvu dans le cadre de la CE 2024 par le recrutement de Mme Solenne JOUANNEAU au 01/09/ 2024. Aucune mesure RH complémentaire n'est sollicitée au titre de la campagne d'emplois 2027.